

## REGLEMENT CONCOURS DE DESSIN « DES ELLES POUR UNE SCIENCE PLUS JUSTE »

**Article 1 :** Objet - la mission égalité de Grenoble INP - UGA lance le concours « **Des Elles pour une science plus juste** ».

Ce concours de dessins est ouvert :

- Enfants du personnel de -12 ans
- Enfant du personnel 12 à 18 ans
- Personnels
- Etudiantes et étudiants

La participation à ce concours est gratuite. Les candidatures sont ouvertes jusqu' au 3 mai 2022 inclus (jusqu'à 23h59).

**Article 2 : Thème** - Les productions soumises doivent respecter la thématique du concours : « Des Elles pour une science plus juste », (mixité de la science, valorisation des femmes dans le milieu scientifique).

**Article 3 : Organisateur** – La mission égalité femmes hommes de Grenoble INP – UGA, [egalite.referent@grenoble-inp.fr](mailto:egalite.referent@grenoble-inp.fr)

**Article 4 : Modalités d'inscription** – Les participants doivent déposer 2 fichiers :

- Une création (dessin au crayon, à l'encre, peinture, collage, numérique...)
- Un fichier texte comportant un titre, une adresse mail de contact et une brève description

NOMENCLATURE : NOM\_prénom\_catégorie

Les créations proposées peuvent être réalisées par une ou plusieurs personnes. Les créations soumises doivent être des œuvres originales et libres de droit. Le jury se réserve le droit de rejeter les propositions qu'il jugera inadaptées. Un ou une même participante ou participant ne peut soumettre qu'une création. Les créations doivent être déposées à l'adresse : <https://filesender.renater.fr/?s=upload&vid=dd6566b9-bf8c-4b26-93f8-22834de0fc33> avant le 3 mai à 23h59.

**Article 5 : Critère de sélection** – Le jury sélectionne les créations d'après des critères de pertinence au thème donné et de qualité graphique.

**Article 6 : Les prix** - Les créations pourront être valorisées par Grenoble INP - UGA selon les modalités de son choix. La cérémonie de remise des prix aura lieu lors d'un évènement festif organisé le mercredi 18 mai 2022 après-midi. Chaque création nominée pourra être présentée par son auteur ou autrice lors de cette cérémonie. Des prix d'une valeur totale de 500€ seront répartis entre les gagnants ou gagnantes.

**Conditions légales :**

**Article 7 : RGPD** - Les informations personnelles collectées via ce concours seront exploitées exclusivement par les services habilités de Grenoble INP - UGA et conservées le temps nécessaire au traitement du concours.

**Article 8 : Exclusion** - Les responsables du concours se réservent le droit de ne pas accepter les créations à caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur. La participante ou le participant ne pourra pas contester la décision des organisateurs.

**Article 9 : Droit d'auteur** - Le droit d'auteur détenu sur chacun de ces dessins demeure la propriété du

contributeur. Cependant, en participant au concours, le contributeur donne son consentement à ce que les organisateurs utilisent, diffusent, reproduisent ou emploient de toute autre manière le dessin ainsi que le nom, la ville et le pays de résidence du contributeur.